

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 30 (2003)
Heft: 6

Artikel: Conseil fédéral : Blocher et Merz élus
Autor: Crivelli, Pablo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-911894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Blocher et Merz élus



Pendant que Christoph Blocher (à droite) cille sous les projecteurs, Hans-Rudolf Merz essuie une larme.

Le démocrate du centre Christoph Blocher et le radical Hans-Rudolf Merz sont les nouveaux visages du Conseil fédéral élu le 10 décembre. En choisissant un second représentant de l'UDC à la place de la ministre démocrate-chrétienne Ruth Metzler, l'Assemblée fédérale a rompu un équilibre politique qui avait tenu 44 ans (cf. «éditorial» page 3).

Depuis 1959, année où a été inaugurée la «formule magique» pour l'élection de l'exécutif, on n'a plus assisté à un changement de l'équilibre politique au sein du Conseil fédéral. Jusqu'à ce jour, le gouvernement était formé de deux radicaux (PRD), deux socialistes (PS), deux démocrates-chrétiens (PDC) et un membre de l'Union démocratique du centre (UDC); à partir d'aujourd'hui, les choses changent: l'UDC a obtenu un second siège au détriment du PDC. La conseillère fédérale Ruth Metzler (39 ans), élue il y a tout juste quatre ans et responsable du Département fédéral de justice et police, n'a pas été confirmée dans son poste. Cela fait 130 ans qu'un ministre en fonction n'a pas été réélu. Ruth Metzler a payé pour la défaite de son parti aux dernières votations fédérales, qui ont vu le triomphe de l'UDC. Le PDC est désormais le plus faible des partis

gouvernementaux, avec à peine le 14 % des suffrages. L'UDC, qui dispose à peu près du double de voix, est devenu le premier parti au parlement en nombre de sièges, devant les socialistes et les radicaux. Etant donné que la composition du Conseil fédéral tient compte de la base électorale des partis, l'UDC revendiquait un second conseiller fédéral. Le choix s'est porté sur le conseiller national zurichois Christoph Blocher, membre du parlement depuis 1979. Il n'est pas seulement l'homme politique le plus connu de Suisse, mais aussi l'artisan du succès électoral de l'UDC. Pour mettre les autres formations politiques sous pression, l'UDC menaçait de passer à l'opposition au cas où son candidat n'était pas élu.

Malgré l'opposition déclarée de la gauche et du PDC – parti qui a défendu jusqu'à la dernière minute ses deux ministres –, la ma-

ajorité des parlementaires a suivi les recommandations de vote de l'UDC. L'élection du Conseil fédéral s'est donc déroulée sans anicroche, bien que de nombreuses voix eussent prédit le chaos à cause de la rigidité des partis, peu disposés à trouver des compromis. Le scrutin s'est conclu en un peu plus de quatre heures. L'Assemblée fédérale a réélu brillamment l'UDC Samuel Schmid, les socialistes Moritz Leuenberger et Micheline Calmy-Rey, le radical Pascal Couchepin et le collègue de parti de Ruth Metzler, Joseph Deiss, qui sera président de la Confédération l'année prochaine. Ironie du sort, cet honneur devait échoir à M^{me} Metzler.

Le suspense causé par la question de savoir si l'UDC réussirait à évincer un PDC du gouvernement a fait passer au deuxième plan l'élection d'un second radical au siège de Kaspar Villiger, conseiller fédéral sortant. Le PRD présentait deux candidats: le conseiller aux Etats appenzellois Hans-Rudolf Merz et l'ancienne conseillère aux Etats bernoise Christine Beerli. Merz a remporté la victoire sans difficulté. L'appel de la conseillère nationale Cécile Bühlmann (Verts), implorant l'Assemblée fédérale d'accorder sa préférence à une femme, est donc resté sans écho. Actuellement, une seule femme siège au Conseil fédéral: Micheline Calmy-Rey, socialiste.

Après l'élection de Christoph Blocher (63 ans), le choix de Hans-Rudolf Merz (61 ans) accentue encore le glissement à droite du Conseil fédéral. Du moment que le conseiller national zurichois avait été élu, beaucoup s'attendaient à ce que Christine Beerli soit favorite. Considérée comme appartenant à l'aile plus «sociale» du PRD, la Bernoise aurait été un contrepoids à Christoph Blocher. Tant Merz que Blocher sont en effet considérés comme très proches des milieux économiques. Des deux, Blocher est certainement la personnalité la plus controversée: propriétaire d'Ems-Chemie et l'un des hommes les plus riches de Suisse, Blocher est un conservateur qui a critiqué pendant des années la «classe politique». Ses cibles principales sont l'entrée de la Suisse dans l'Union européenne et à l'ONU, ainsi que le surnombre des étrangers et des requérants d'asile, sujets sur lesquels il s'est battu avec vigueur, notamment en fondant l'Association pour une Suisse neutre et indépendante (ASIN). **Pablo Crivelli** 

Traduit de l'italien.